



## EDITO DU MAIRE



Avec le printemps, les problèmes d'environnement refont naturellement surface, encore faudrait-il ne pas tout mélanger.

Les beaux jours font ressentir de manière plus aiguë les nuisances sonores, olfactives et bien sûr, les lieux où certains croient bon de déposer débris, matériels et autres appareils ménagers.

Au-delà de la nécessité pour tous de faire preuve de civisme et respect d'autrui, j'ai donné des consignes strictes à la Police municipale, de manière que tous les excès, surtout ceux qui sont des malveillances manifestes, soient sanctionnés.

La beauté et la joie de vivre ensemble passe malheureusement par des règles dont je conviens qu'elles sont parfois difficiles à appliquer.

De plus, au cœur de ce printemps, comme chaque année, nous avons la Foire de Sciez qui, cette année, accueille nos amis de Vevey et cela doit être pour nous l'occasion de leur montrer le visage d'une commune propre et accueillante.

J'ai la certitude que l'effort de tous permettra de montrer que Sciez est réellement une commune touristique.

**Le Maire,  
Jean-Luc BIDAL**

## SOMMAIRE

### Info Sciez MAI 2010

« Info Sciez » Mairie de Sciez  
Commission Information et Communication  
Tous vos courriels à [flash@sciez.info](mailto:flash@sciez.info)

P2 . Décisions municipales  
. Environnement

P3 . FoirExpo de Sciez

P4 . Manifestations



## DECISIONS MUNICIPALES

### Le conseil municipal approuve les budgets primitifs 2010

Lors de sa séance publique du 26 mars 2010 le Conseil municipal a approuvé les budgets primitifs 2010 : budget principal et budgets annexes CCAS, Port, caveaux.

Après s'être fait présenter les projets de budgets primitifs 2010, pour le budget principal et les budgets annexes C.C.C.A.S, Port de Plaisance et Caveaux de Sciez résumés comme suit :

Budgets primitifs 2010		
Communal	Dépenses	Recettes
Investissement	1 610 000,00	1 610 000,00
Fonctionnement	4 555 000,00	4 555 000,00
Port de Plaisance	Dépenses	Recettes
Investissement	319 964,60	319 964,60
Fonctionnement	390 000,00	390 000,00
Caveaux de Sciez	Dépenses	Recettes
Investissement	21 812,51	21 812,51
C.C.A.S.	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	40 000,00	40 000,00

Le Conseil Municipal, après débat, approuve :

-à la majorité moins 6 voix contre (Bidal Claude, Fillon Sandrine, Vuattoux Georgette, Huvenne Bernard, Requet Michel et Kupper Lionel par Procuration) du budget primitif communal 2010.

-à la majorité moins 1 abstention (Requet Michel), du budget primitif du Port de Plaisance 2010.

-Approbation, à l'unanimité, du budget primitif annexe Caveaux de Sciez 2010.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S approuve à l'unanimité le budget primitif CCAS 2010.

### FLEURISSEMENT

Cette année, comme d'habitude, nous allons renouveler le concours des bassins fleuris conjointement avec le Club Patrimoine.

A ce propos, un grand merci aux riverains qui y contribuent.

Vous avez remarqué les efforts des services municipaux pour créer de nouveaux espaces verts, si modestes soient-ils, afin d'améliorer le paysage de notre commune. Ainsi est né près de la station

de lavage un emplacement vert. Un autre point et une mise en valeur du bassin ont vu le jour près du nouveau Point d'Apport Volontaire situé chemin de la Tatte à Prailles. La mise en valeur d'un des bassins de Marignan avec pavage au sol. Petit à petit, notre environnement gagne en qualité sur les espaces où la commune peut intervenir.

Chaque touche florale qui naît sur notre territoire le valorise et apporte un plus à l'embellissement général. Les efforts des particuliers sont très

appréciés mais également ceux des commerçants, des artisans ... qui ont à coeur d'accueillir leurs clients ou leurs hôtes dans un cadre des plus agréables.

La traversée de Bonnatrait a vu naître la protection de nos trottoirs et une circulation plus aisée pour ses usagers ainsi que son fleurissement. L'effort communal sera poursuivi dans ce sens dans les années à venir.

Alors, tous à vos pots ... fleuris !

### UN POINT SUR NOS DECHETS :

Ils se divisent en trois grandes catégories, voire quatre.

1) Ceux que nous devons emmener à la Déchetterie : les gros encombrants, les recyclables volumineux, les gros déchets verts .....la ferraille, le carton, les piles, les écrans, etc ...

2) Ceux que nous devons emmener aux PAV (Point d'Apport Volontaire) : bouteilles plastiques, verres, journaux ...

3) Ceux qui restent après ces deux tris, obligatoires, et qui constituent nos ordures ménagères.

Parmi ceux-ci, les déchets verts forment une sous-catégorie et peuvent être transformés via la voie du compostage.

Et, LE RESTE, qui devient minime, même très minime, et qui constitue.

4) Nos ordures ménagères:

Rappelons que les personnes chargées de collecter les

ordures ménagères ont pour mission de laisser sur place ce qui ne fait pas partie de cette catégorie de déchets et qui doit être porté soit aux PAV, soit à la Déchetterie.

Rappelons également que les Points d'Apport Volontaire ne sont pas des dépotoirs mais des lieux où nous déposons dans les containers de récupération notre tri et où nous n'abandonnons pas ce qui nous gêne!

## NUISANCES SONORES

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

-les jours ouvrables de 8H à 20H.

-les samedis de 9H à 12H et de 14H30 à 19H.

-les dimanches et jours fériés de 10H à 12H.

## BRULAGE A L'AIR LIBRE

Le règlement sanitaire départemental interdit tout brûlage à l'air libre.

## NETTOYAGE DE LA NATURE

Un grand clin d'oeil et un grand merci à celles et à ceux qui ont à coeur d'oeuvrer tout au long de l'année au ramassage des bouteilles plastiques, des canettes, du verre ou des déchets papiers ... près de chez eux, sur le parcours de leur promenade ...

Je les ai vu(e)s ... Ils existent ! Et c'est aussi dans ce ou ces gestes que réside la protection de l'environnement, le respect de la nature et des animaux et D'AUTRUI.

Encore Merci !

Jacqueline BORCARD  
Adjointe à l'Environnement



Le mot du président du comité d'organisation.  
L'édition 2010 sera un des moments forts de la vie de la FoirExpo de Sciez-sur-Léman.

Tout d'abord nous fêtons nos 20 ans et à cette occasion il semble juste de citer à l'honneur la totalité des membres de notre comité présents et passés qui par leur sens de l'engagement, leurs qualités humaines et leurs compétences professionnelles ont fait le succès de notre manifestation.

Nous n'oublions pas non plus le soutien sans faille apporté par les différentes municipalités qui se sont succédées, ainsi que les touches d'originalité qu'ont su conférer tous nos invités d'honneur principalement issus de nos stations de montagne environnantes mais aussi du Valais.

Dans la lignée, les 22, 23 et 24 mai 2010, Sciez sera le théâtre d'un événement tout à fait particulier. Dans le cadre de notre partenariat avec une ville invitée, VEVEY – Ville d'Images nous fera l'amitié de sa présence.



Depuis plus d'un an les nombreux et fructueux contacts que nous avons déjà développés prouvent l'engagement de toute la municipalité veveysane, des nombreuses associations sportives et culturelles du bout du lac. Le tout sera orchestré sous l'égide de la dynamique SDV (Société de Développement de Vevey) le coordinateur de toute cette mobilisation.

Il faut vous conter que dès notre première rencontre nous avons gommé nos différences frontalières pour jouer la carte du rapprochement et de l'intérêt général. Après tout nous partageons déjà le même lac et nos cultures et valeurs sont toutes proches.

Il ne manquait plus que leur présence à nos côtés pour mieux nous connaître ou vous faire découvrir leurs atouts. Pour rappel, Vevey est une commune Suisse du canton de Vaud située dans le district de la Riviera – « Pays d'En haut » dont elle est le chef lieu. La ville même compte plus de 18000 habitants (env. 100 000 pour l'agglomération Vevey - La Tour-de-Peilz - Montreux - Villeneuve) c'est dire l'importance de notre partenaire pour cette 20<sup>ème</sup> édition. De plus en matière de fêtes et spectacles, leur expérience n'est plus à démontrer. Ils sont les fabuleux organisateurs de La Fête des Vignerons (événement mondial né en 1797 et qui n'a lieu que 5 fois par siècle).

Ils nous ont promis de la tradition mais aussi de la nouveauté avec une scène spéciale et des spectacles en marge de la FoirExpo. Rendez-vous pour du Rap, Hip Hop, et concerts Rock et Jazzy. C'est donc avec envie et impatience que nous attendons l'évènement.

Alors nous vous donnons rendez-vous durant les 3 jours de Pentecôte pour découvrir ensemble les REFLETS DU LEMAN.

Pour le comité de la FoirExpo,  
son président, Guy Chambat

## MEUBLES DE TOURISME

### Obligation de déclaration en Mairie des meublés de Tourisme

Suite à la Loi n°2009-888 de Développement et de Modernisation des Services Touristiques du 22 juillet 2009, les meublés de tourisme ont désormais obligation de se déclarer préalablement en Mairie (art. L324-1-1 du code du Tourisme).

#### Cette obligation concerne :

Les propriétaires nouvellement classés "meublés de tourisme" depuis la publication des décrets d'application de la loi "Tourisme", c'est-à-dire depuis le 27 décembre dernier (*cette déclaration doit être effectuée préalablement à*

*l'exercice de l'activité locative*).

Les propriétaires déjà en activité dont le classement "meublés de tourisme" est antérieur au 27 décembre 2009. Pour ces derniers, cette formalité doit être accomplie le 1<sup>er</sup> juillet 2010 au plus tard.

La déclaration en mairie doit être adressée au Maire de la commune où est situé le meublé. Le défaut de déclaration est sanctionné par une contravention de 3<sup>ème</sup> classe (450 € au plus).

Remplir le formulaire CERFA n° 14004\*01 issu de la loi "Tourisme" pour la déclaration obligatoire des meublés de tourisme auprès des mairies.

## CONCOURS DU BASSIN FLEURI

organisé par le club Patrimoine avec l'aide de la Mairie



## Ville-de-Sciez.com

Les Reportages à découvrir sur les actualités communales et les animations.

Le Maire répond chaque mois sur le site internet, à toutes vos questions sur la vie communale: courriels à [webmaster@ville-de-sciez.com](mailto:webmaster@ville-de-sciez.com)

M

A

N

I

F

E

S

T

A

T

I

O

N

S

# AGENDA 2010

## MAI

*Exposition de timbres et de couvriers sur la déportation du 1<sup>er</sup> au 7 mai*

SEMAINE 17

**Dimanche 2 mai**

*9h - 13h Régate double mixte dans la baie de Sciez  
9h Concours de pêche au chalet des enfoirés*

SEMAINE 18

**Mardi 4 mai**

*17h30 - 19h30  
Don du sang*

**Samedi 8 mai**

*9h-18h Salon des arts créatifs  
16h30 Cérémonie d'ouverture  
du musée de Préhistoire.  
Prestation de l'EMS  
Visite de la salle : Géologie par les fossiles  
18h : Conférence par Pr Thierry Fillet : Les chasseurs-  
cueilleurs en milieu difficile  
20h30 Manifestation patriotique au Monument aux  
morts*

**Dimanche 9 mai**

*9h-18h  
Salon des arts créatifs*

SEMAINE 19

*Du jeudi 13 au dimanche 16 Mai dès 10h : Forum du Léman éco-solidaire*

*Du samedi 15 mai au vendredi 4 juin : Exposition de  
Peintures "Montagne" de E. ORSI et Sculptures "Gnomes" de L. Bertalotti*

**Mardi 11 mai**

*20h30 Cinétoile « Precious »*

**Samedi 15 mai**

*8h-18h Fournai de Football  
Robert Monachon (U11-U13)  
20h Théâtre « Conversation entre femmes »  
Pièce russe de V. Raspoutine  
comédie jouée en français par des acteurs sibériens*

SEMAINE 20

*Du samedi 22 au lundi 24 mai : 20<sup>ème</sup> Foire expo de Sciez*

*Invité d'honneur : Vevey (suisse)*

**Samedi 22 mai**

*18h Conférence par Jean Gagnepain (Directeur du Musée du Quinson)  
Histoire De L'évaluation : De Darwin Aux Biotechnologies Du 21<sup>ème</sup> Siècle  
Visite guidée de l'exposition Darwin à la suite*

SEMAINE 21

**Mardi 25 mai**

*20h30 Cinétoile « Ajami »*

**Vendredi 28 mai**

**Fête des voisins**

■ Théâtre de Guidou ■ C.A.S ■ Port ■ Bibliothèque ■ Terrain de foot

Pour toute annonce de manifestation : [agenda@ville-de-sciez.com](mailto:agenda@ville-de-sciez.com)  
Vous trouverez de plus amples informations sur les affiches de chaque manifestation